



GUSTAVE CHAMPIN



1659

Campagne contre l'Allemagne du 15 décembre 1914 au 23 avril 1919.

Gustave Léon CHAMPIN, né le 10 Avril 1895 à Bazoges en Paillers, demeurant à la Lignée, commune de la Boissière de Montaigu, fils de Louis CHAMPIN, cultivateur, et de Marie SORIN, son épouse.

Gustave a les cheveux châtain clair, les yeux bleu foncé, le front haut, le nez rectiligne, le visage long, sa taille est de 1,60 mètre.

Inscrit sous le N° 41 dans la liste cantonale de Montaigu.

Incorporé au 118^{ème} Régiment d'Infanterie à compter du 15 décembre 1914, arrivé au corps le 16 du dit mois et immatriculé sous le N° 7186.

Passé le 26 avril 1915 au 151^{ème} Régiment d'Infanterie.

Parti aux armées le 10 mai 1915.

Passé au 265^{ème} Régiment d'Infanterie le 18 juin 1915.

Caporal le 16 juin 1916. Passé dans la réserve de l'armée active le 17 décembre 1917.

Maintenu sous les drapeaux en vertu du décret de mobilisation générale du 1^{er} Août 1914.

Evacué blessé le 20 décembre 1917 (gelure des pieds).

Admis à l'hôpital de Complémentaire de Saint Laurent sur Sèvre le 26 décembre 1917.

Dirigé ce même jour sur le centre de réforme de la Roche sur Yon.

Classé service auxiliaire par le tribunal de réforme de la Roche sur Yon, le 31 mars 1918 pour troubles consécutifs aux gelures des pieds.

Rentré au dépôt le 14 juillet 1918, maintenu service auxiliaire temporaire adapté à faire campagne par le C.H de Nantes 9 janvier 1919.

Passé au 147^{ème} Régiment d'Infanterie le 15 janvier 1919.

Mis en congé illimité de démobilisation le 23 avril 1919, se retire à la Boissière de Montaigu.

Reçoit une invalidité à 10% par la commission de réforme d'Angoulême pour séquelle de gelure des pieds, gêne à la marche et douleurs évoquées.

Citation à l'ordre du Régiment N° 116 du 30 septembre 1916 « Chargé d'assurer le ravitaillement en grenades dans un combat de boyaux s'est acquitté de sa mission avec une ardeur et un courage remarquables, s'est élancé ensuite de sa propre initiative à l'assaut du barrage ennemi et a contribué à faire une douzaine de prisonniers ».

Décoré de la croix de guerre avec étoile de bronze.

Citation à l'ordre de la division N° 235 du 14 avril 1917 « s'est particulièrement distingué le 5 avril 1917 en se portant avec un fusillier mitrailleur à 200 mètres du fil de fer devant la tranchées de la station pour tirer sur des mitrailleurs allemands qui gênaient la progression des éléments voisins ».

Décoré de la médaille militaire 1^{er} rang.

